

**FICHE PROGRAMMATION****FORMATION VENTE D'ALCOOL EN PROVINCE SUD****Public**

Chef(fe) d'entreprise, Commerçant(e) - Vendeur(se), Directeur(trice) et responsable d'équipe, Hôte(sse) de caisse, Responsable commercial(e)

**Prérequis**

Aucun. Toutefois, afin d'atteindre les objectifs de la formation, il est souhaitable que les stagiaires soient en mesure de lire et de s'exprimer en français

**Objectifs pédagogiques**

- Identifier les particularités de la vente de produits alcoolisés (formalités et obligations, effets des produits).
- Identifier et mettre en œuvre leurs responsabilités ainsi que celles de leur établissement.
- Prévenir les conflits liés à la mise en place de cette réglementation lors d'une vente sur place ou à emporter.

**Contenu**

La réglementation

- Le nouveau code des débits de boisson de la province sud : objectifs, délais, caractéristiques, interdiction de vente
- Les droits et devoirs issus des différentes classes de licences
- Les sanctions applicables
- Les acteurs : prévention, contrôle, répression L'état d'ébriété
- Les effets de l'alcool, les symptômes observables, la prévention auprès des différents publics

La posture du vendeur et/ou du serveur

- Etablir une relation client positive
- Concilier obligations légales et missions commerciales
- Garantir la mise en application de la réglementation
- Évaluer la responsabilité des actes (responsabilité / sanctions)
- Observer les signes précurseurs de situations problématiques dans l'établissement et ses abords, et prévenir les difficultés
- Identifier les moyens de sécurité et les contacts d'urgence
- Appréhender les situations d'incivilité et d'agressivité physiques et verbales
- Adapter le comportement aux différents publics : adultes, mineurs et enfants accompagnés d'adultes, groupe, bande...

Dans le cadre d'une vente à consommer sur place :

- Proposer des alternatives à la clientèle (transport, boissons soft) - Suivre la consommation de la clientèle

Lieu	Qualification de l'intervenant	Date	Durée	Coût	Code
Nouméa	Formateur(trice) qualifié(e) vente d'alcool CCI-NC	31/12/2024	11 h	33 000 F	4077